

Tarifs des actes de médecine nucléaire

activité publique / activité libérale

POUR INFORMATION :

Certains médecins du service exercent une partie de leur activité en libéral (aussi appelée "secteur libéral statutaire", art. L.6154 du Code de la Santé Publique).

Cela ne modifie en rien votre prise en charge ni les tarifs des actes car aucun dépassement d'honoraires n'est pratiqué.

La seule différence est qu'au lieu d'enregistrer votre carte vitale et régler le ticket modérateur à l'hôpital (si votre prise en charge n'est pas à 100% ALD, AME, CMU), ces opérations seront faites sur le lecteur de cartes du médecin concerné.

Scintigraphie conventionnelle (gamma-caméra)

Examens	Actes	Tarifs
Scintigraphie osseuse	PAQL002,003	168,71-384,03€
Scintigraphie myocardique	DAQL007-014	261,91-472,72€
Scintigraphie pulmonaire	GFQL004-006	180,44-534,15€
Scintigraphie rénale	JAQL001-007	268,87-406,89€
Scintigraphie hépatique	HMQL001	268,87€
Scintigraphie cérébrale	ACQL001	268,87€
Ganglion sentinelle	ZZQL013	313,08€
Scintigraphie thyroïdienne	KCQL001,003	109,70*-162,76€

*ticket modérateur de 32,91€

Tomographie par émission de positons (TEP/TDM ou TEP/IRM)

Examens	Actes	Tarifs
TEP corps entier	ZZQL016	FT*+FI**89,54€
TEP centrée (cerveau, cœur)	ACQL002,DAQL006	FT*+FI**89,54€

*forfait technique intégralement pris en charge; **forfait intellectuel, ticket modérateur de 26,86€

Quantification complexe (acte associé) : ZZQL017 (26,53 €)